

COMMUNIQUE DE PRESSE :

Réponse à Messieurs BRAUN, ministre de la santé, et FATOME, directeur général de la CNAM

Monsieur BRAUN a fait ses vœux devant la presse ce lundi 30 janvier 2023. Quant à lui, Monsieur FATOME, directeur général de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie a émis son opinion au journal LE FIGARO, au sujet des négociations conventionnelles en cours avec les médecins libéraux. Voici notre réponse.

Paris, le 31/01/2023

Monsieur BRAUN, ministre de la santé,
Monsieur FATOME, directeur général de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie,

Les médecins libéraux n'ont pas fait le choix de la « colère », mais bien celui de la **raison** pour le bien des patients, face à celui de la démagogie qui desservira ces derniers.

Médecins Pour Demain, depuis le début, demande justement, entre autres, une hausse tarifaire pour **maintenir les médecins dans la convention** (c'est-à-dire avec un remboursement par l'assurance maladie). Ce mouvement se bat pour la convention. Le déconventionnement serait bien plus simple et n'aurait engagé aucune discussion.

Or, la CNAM s'obstinant dans sa position poussera probablement d'elle-même la plupart des médecins libéraux malheureusement vers cette issue.

Médecins Pour Demain ne véhicule aucun propos haineux et méprisant à l'égard des autres professions. Le collectif ne peut être considéré comme responsable des opinions personnelles de chaque médecin. Médecins Pour Demain a, au contraire, toujours soutenu la délégation de tâches dans un cadre non coercitif, et refusé le **transfert de compétences**, en dénonçant le danger potentiel qu'il représente pour les patients.

Contrairement à ce que vous dites, **Médecins Pour Demain** représente 17 000 médecins, c'est-à-dire **20% des médecins libéraux de France** (cela est beaucoup plus que la plupart des syndicats).

Les compromis que vous évoquez doivent venir des 2 parties et non être imposés par la CNAM et l'Etat, sinon cela ne s'appelle pas de la **négociation**.

Médecins Pour Demain a fait plus d'une dizaine de **propositions** pour favoriser l'accès aux soins des français. Ces propositions ont été rendues publiques au mois de décembre et déposées aux différents décisionnaires politiques (dont vous) qui s'obstinent dans leurs positions démagogiques.

Le contrat d'engagement territorial proposé par la CNAM est un hameçon de plus qui viserait à pénaliser les médecins qui n'y adhèrent pas (même s'ils sont conventionnés). Seuls ceux ayant signé ce contrat pourraient bénéficier d'une **revalorisation tarifaire**, qui pourtant est juste et nécessaire. Vous nous aviez pourtant affirmé être contre la coercition, de vive voix.

Enfin la notion de partenaires implique un respect mutuel, Monsieur BRAUN, Monsieur FATOME, or vos dernières communications publiques n'en témoignent pas.

Médecins Pour Demain

